CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DES CIRCUITS ET ESCAPADES - CLUB MED® DECOUVERTE

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un voyage à forfait au sens de la Loi fédérale suisse sur les voyages à forfait du 18 juin 1993 (LVF ; RS 944.3). La LVF est ainsi applicable sur tous les séjours all-inclusive Club Med®.

PRÉAMBULE

L'inscription à un Circuit/Escapade proposé par Club Med® implique l'acceptation des Conditions Générales de Vente disponibles en agence et sur le site internet www.clubmed.ch (ci-après : le « **Site** ») (dernière date d'édition au moment de la réservation) et des présentes Conditions Particulières de vente (ci-après : les « **présentes Conditions Particulières** »). Les caractéristiques, les Conditions Générales de Vente, les présentes Conditions Particulières de vente, le programme, le devis, la proposition de Club Med® seront contractuels dès l'acceptation du contrat de vente par le G.M®. En l'absence de brochure, de devis, et proposition, le contrat de vente constitue, avant sa signature ou son exécution (paiement de l'acompte), l'information préalable définie par la LVF. Les présentes Conditions Particulières prévalent en cas de contradiction avec les Conditions Générales de Vente. Sous réserve donc des dispositions figurant dans les présentes Conditions Particulières, il est rappelé que les Conditions Générales de Vente s'appliquent à chaque fois que l'information peut être compatible avec la nature du Forfait Circuit, tel que défini sur le Site.

Les Brochures Club Med et les informations disponibles sur le Site (en ce compris les Conditions Générales et particulières de vente) ont vocation à informer les clients du Club Med® (dénommés "**Gentil(s) Membre(s)®**", "**G.M®**") préalablement à la signature de leur contrat de vente du contenu des prestations proposées par le Club Med® relatives au transport et au séjour (prix et modalités de paiement, conditions de résiliation et de modification du contrat, conditions de franchissement des frontières).

Club Med® se réserve toutefois expressément la faculté d'apporter des modifications aux informations (telles que les informations relatives aux prix, au contenu des prestations de transport et de séjour, aux dates d'ouverture et de fermeture des Resorts du Club Med®, aux activités à la carte) figurant dans ses documents commerciaux de vente et notamment dans la brochure « Les Circuits », le Cahier des prix ou sur le Site.

Les différentes rubriques des présentes conditions particulières et des Conditions Générales de Vente sont indifféremment appelées "article" ou "chapitre".

1. Forfaits Club Med® Découverte

Club Med® propose à ses G.M® différents Circuits (qui peuvent être complétés par un séjour en Resort) avec ou sans transport global.

1.1. FORFAITS (OU PRODUITS) CLUB MED® DECOUVERTE

Les pages Circuits du site internet précisent les programmes des Circuits et le nombre maximum de participants.

Les départs sont garantis, c'est-à-dire proposés sans nombre minimal de participants.

Le prix des Escapades peut, selon les choix effectués par le G.M®, inclure différentes options comme le transport, ou une catégorie spécifique de chambre.

Les prestations optionnelles proposées sont indiquées sur le Site.

Les exemples de prix sont donnés à titre indicatif, le prix précis de votre Escapade ou Circuit étant communiqué dans tous les cas dans notre offre préalable personnalisée et/ou votre contrat.

Demandes particulières du G.M® :

Toute demande particulière doit être formulée par écrit conformément aux stipulations afférentes au sein des Conditions Générales de Vente en vigueur.

Les personnes non autonomes (notamment du fait d'une maladie, d'un handicap, à mobilité réduite) doivent obligatoirement signaler ce fait avant toute réservation au Club Med®.

Il est impératif que les informations les plus complètes, relatives aux besoins spécifiques en matière d'hébergement, de restrictions de mobilité, ou encore d'équipement médical dont la personne doit bénéficier soient communiquées.

Ces informations seront traitées dans les meilleurs délais par Club Med® après leur communication par écrit en agence. Le Club Med® peut en cas de nécessité exiger que les personnes non autonomes partent avec une personne qui sera en mesure de leur apporter sur place lors de leur séjour, l'aide et l'assistance que requiert leur état de santé et qui serait nécessaire pour assurer le bon déroulement du Circuit. Le Club Med® apportera dans la mesure du possible aux personnes non autonomes l'assistance qui ne pourra toutefois remplacer l'assistance individualisée d'un accompagnant, c'est pourquoi la présence d'un accompagnant est, dans tous les cas, vivement recommandée.

Compte tenu de la nature des Circuits proposés et des itinéraires impliquant des déplacements, Club Med® se réserve le droit de refuser une personne non autonome pour des raisons de sécurité, d'infrastructures inappropriées ou dont l'état de santé nécessiterait des soins particuliers que le Club Med® ne serait pas en mesure de fournir.

1.2. FORFAIT SÉJOUR EN RESORT (DANS LE CADRE DU FORFAIT ESCAPADES OU D'UNE PROLONGATION EN RESORT)

Se reporter aux Conditions Générales de Vente en vigueur.

Le Forfait-séjour dans un Resort (Villages de vacances) Club Med® comprend les prestations détaillées au sein des fiches propres à chaque Resort, disponibles sur le Site ou directement auprès du Club Med®.
Les prestations avec supplément s'entendent en toute hypothèse en option, et selon les disponibilités. Certaines prestations (ex. structures d'encadrement, activités sportives) ne sont proposées qu'à certaines dates (par exemple uniquement pendant les vacances scolaires françaises (hors DOM-TOM) ou au contraire hors périodes de vacances scolaires). Les dates précises des prestations sont disponibles en Agence ou sur le Site.
Dans le cadre des Circuits, Club Med® pourra remplacer l'hébergement initialement prévu dans des Resorts Club Med® par un hébergement dans un hôtel de catégorie équivalente, mais n'incluant pas le Bar & Snacking. Chacun de ces Forfaits constitue un produit unique et indivisible dont le contenu, les conditions sont détaillées aux pages descriptives de la brochure « Les Circuits » et/ou dans le Cahier des prix correspondant disponible en Agence (ci-après "**Forfait**"). Tous les Forfaits s'entendent en fonction des disponibilités.
S'agissant des activités organisées par des prestataires extérieurs (au sein du Resort ou à l'extérieur de celui-ci) réservées et/ou payées par le G.M®, elles ne font pas partie du Forfait souscrit et relèvent par conséquent de la seule responsabilité de ces prestataires.
Personnes à mobilité réduite : voir ce paragraphe dans les Conditions Générales de Vente au chapitre 1.3.

1.3. VENTES LOCALES DE FORFAITS SÉJOUR

Les conditions qui régissent ces ventes sont définies à l'article 7.2 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

1.4. TRANSPORT

Les Forfaits Circuits sont proposés, selon le cas, avec ou sans transport.
Le Forfait Circuit avec transport comprend, sauf exception et selon le Forfait choisi, outre le programme, les visites et les excursions telles que précisés en agence et / ou sur le Site, le vol international aller-retour et les différents parcours intérieurs.
Tout demande de devis peut être formulée avec ou sans transport internationaux (c'est à dire sans acheminement jusqu'au lieu de départ du Circuit et depuis le point de fin du Circuit). Les Forfaits Circuits "sans transport" comprendront les mêmes prestations que celles mentionnées ci-dessus à l'exclusion du vol international aller-retour, des transferts aéroport/hôtel/aéroport les premier et derniers jours. Pour certains programmes, seul un Forfait avec transport sera proposé avec fourniture des vols internationaux par Club Med®.
Les taxes aériennes (d'aéroport, d'assurance, de sécurité, carbone, de solidarité), les surcharges carburant et/ou les frais d'escales (en ce compris les taxes portuaires pour les Croisières Club Med 2) sont inclus dans les prix avec transport mais sont sujets à modification (cf. article 4.2 des présentes Conditions Particulières). Ces différentes taxes apparaissent parfois dans les Brochures Club Med® sous les termes "taxes variables ou taxes aériennes".

2. Comment calculer vos vacances

2.1. PRIX DU FORFAIT

Les prix et les dates de début des Circuits sont plus amplement détaillés dans la brochure « Les Circuits » et sur le Site.
En tout état de cause, un devis personnalisé sera adressé pour chaque séjour, en fonction des demandes particulières et des dates de départ.
Le prix du Forfait est déterminé en fonction notamment de la date de début de séjour et de sa durée.
Si le prix d'un Forfait pour une date de départ donnée est différent d'une brochure « Les Circuits » à l'autre ou d'un Cahier des prix à l'autre, le prix applicable sera celui qui a été communiqué pour la demande de devis personnalisé effectué par le G.M®.
Enfin, dans l'hypothèse où le G.M® souhaiterait bénéficier d'un hébergement spécifique sur les nuitées en Resort (vue mer, vue montagne , logement individuel, tarification enfants pour les chambres de catégorie supérieure, etc.) en dehors de l'hébergement standard (chambre "Club") proposé par Club Med®, Club Med® pourra être amené à lui faire, sur sa demande, une offre écrite spécifique (devis) et dans ce cas le prix du Forfait et sa durée de validité seront ceux figurant sur ladite offre (devis).
S'ajoutera au prix du Forfait le montant des prestations choisies et acquittées par le G.M® en supplément du prix du Forfait lors de la réservation (ci-après le "montant total du prix du Forfait").
Pour le montant et les modalités de paiement de la cotisation annuelle, se reporter à l'article 2.1 des Conditions Générales de Vente en vigueur.
Révision des prix : Les prix indiqués dans la brochure « Les Circuits » et/ou dans le Cahier des prix des saisons concernées sont exprimés en CHF et sont/seront respectivement établis en fonction des données économiques et fiscales en vigueur à la date respective du 09 décembre 2025 et du 09 juin 2026 (à paraitre). Club Med® se réserve le droit de modifier les prix de la brochure « Les Circuits » et du Cahier des prix dans les conditions prévues à l'article 4 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

2.2. RÉDUCTIONS DE PRIX ET OFFRES PROMOTIONNELLES

Les réductions de prix ou offres spéciales proposées par Club Med® sont non rétroactives, non cumulables entre elles, sauf mention contraire. À cet égard, il est précisé que les offres promotionnelles du Club Med® s'entendent en premier lieu aux conditions particulières de l'offre puis aux Conditions Générales de Vente. Elles ne concernent pas les G.M® ayant déjà réservé leur Forfait à la date de l'offre. Club Med® se réserve la possibilité de supprimer tout ou partie des réductions de prix ou offres de réduction mentionnées dans les Brochures Club Med®.

2.3. FORFAIT SANS TRANSPORT

Se reporter à l'article 1.1 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

3. Comment régler vos vacances

Les conditions de paiement des Forfaits Circuits sont celles prévues à l'article 3 des Conditions Générales de Vente en vigueur (dernière date d'édition). Notamment, conformément aux Conditions Générales de Vente, à défaut de recevoir le paiement du prix du Forfait dans les délais, Club Med® ne sera pas tenu de conserver la disponibilité du Forfait. Le retard de paiement sera considéré comme une annulation du fait du G.M® pour laquelle il sera alors fait application des pénalités d'annulation prévues à l'article 4.1.2. des Conditions Générales de Vente. La date retenue pour déterminer le montant de ces pénalités sera la date d'envoi par Club Med® du courrier notifiant au G.M® l'annulation effective du Forfait du fait de ce dernier. Le G.M® s'acquittera sans délais des pénalités mises à sa charge, étant précisé que les sommes versées au titre de l'acompte seront conservées par Club Med® et viendront en déduction des pénalités dues.
En cas de non-respect par le G.M® des délais de paiement, Club Med® se réserve le droit de procéder au recouvrement des sommes en cause par tous moyens et d'inscrire le G.M® concerné sur son "fichier liste incident".,

4. Modifications, annulations et/ou résiliations et cessions

(Se reporter aux dispositions du chapitre 4 des Conditions Générales de Vente en vigueur (dernière date d'édition). Il est préalablement rappelé que le G.M® ne bénéficie pas du droit de rétractation pour l'achat de prestations.
Les offres promotionnelles proposées par Club Med sont soumises aux conditions de modification et d'annulation précisées au sein des Conditions Générales de vente en vigueur sauf conditions de modification et d'annulation particulières disponibles sur le Site.
Sans préjudice de l'application aux Circuits Découverte by Club Med®, des dispositions du chapitre 4 des Conditions Générales de Vente, il sera fait application de pénalités spécifiques de modification et d'annulation dans les conditions ci-après visées pour les Circuits suivants :
Des Andes à la Terre de Feu, Brésil tropical et Amazonie, Canada grandeur nature, Patagonie et croisière au bout du monde, D'Atacama à l'ile de Pâques, Equateur et Galapagos, Sur les Routes de l'Ouest, Inspirations Celtiques, Royaume d'Ecosse et Royaume de Jordanie.
Pour ces circuits les conditions spécifiques de modification et d'annulation sont les suivantes :
- à 180 jours et plus avant la date de départ prévue : 50 CHF par personne, 50 CHF par personne +100% des frais éventuels refacturés par les compagnies aériennes pour un forfait comportant un transport sur vol régulier ou vol low cost.
- de 179 jours à 45 jours avant la date de départ prévue : 125 CHF par personne, +100% des frais éventuels refacturés par les compagnies aériennes pour un Forfait comportant un transport sur vol régulier ou vol low cost.
- de 44 jours à 30 jours avant la date de départ prévue : 50% du montant total du prix du Forfait par personne, 50% du montant total du prix du Forfait hors transport +100% des frais éventuels refacturés par les compagnies aériennes pour un forfait comportant un transport sur vol régulier ou vol low cost.
- de 29 jours à 8 jours avant la date de départ prévue : 75% du montant total du prix du Forfait par personne, 75% du montant total du prix du Forfait hors transport +100% des frais éventuels refacturés par les compagnies aériennes pour un forfait comportant un transport sur vol régulier ou vol low cost.
- de 7 jours jusqu'au départ : 90% du montant total du prix du Forfait par personne, 90% du montant total du prix du Forfait hors transport +100% des frais éventuels refacturés par les compagnies aériennes pour un forfait comportant un transport sur vol régulier ou vol low cost.
Pour les Escapades : Se reporter aux conditions de modification et d'annulation des Conditions Générales de Vente.

5. Privatisation

A la demande d'un G.M.®, Club Med® pourra proposer un Circuit privatisé, c'est-à-dire qu'il ne sera pas proposé à la vente à des tiers.
Cette demande de privatisation devra être précisée avant la réservation et ne sera réputée acceptée qu'en cas de confirmation écrite du Club Med®.
Chaque participant au Circuit devra réserver et régler son séjour séparément et sera, en cas d'annulation, responsable du paiement des frais d'annulation afférents.
En cas d'annulation de la part de plus de 20% des participants, Club Med® sera libre de mettre fin au caractère privatif du Circuit, et d'ouvrir celui-ci à la vente à des tiers.

6. Prolongation du forfait séjour en Resort

Sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 7.2 des Conditions Générales de Vente en vigueur, il est précisé qu'en cas de prolongation du Forfait, le tarif appliqué sera celui en vigueur dans le Resort considéré. Le règlement devra être effectué en monnaie locale. Aucun règlement par un tiers dans l'un quelconque des points de vente du Club Med® ne pourra être effectué. La prolongation de séjour sera notamment soumise à disponibilité de places d'avion pour assurer le retour du G.M®.

7. Désistement en cours de forfait

Une interruption du Forfait à l'occasion d'une étape d'un Circuit et/ou la renonciation à certains services compris dans le Forfait ou acquittés en supplément du prix du Forfait lors de la réservation ne pourront donner lieu à une demande de remboursement ou d'avoir d'aucune sorte. L'attestation de départ prématuré du Circuit ainsi que les attestations constatant la renonciation du G.M® à l'un quelconque des services susvisés ne peuvent en aucun cas être considérées comme un accord de remboursement. Il est par ailleurs précisé que les transports sur certaines destinations sont assurés par des réservations de groupe qui ne permettent pas au Club Med® d'obtenir des remboursements sur les places et billets inutilisés.

8. Responsabilité

Reportez-vous aux dispositions du chapitre 12 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

9. Réclamations

Reportez-vous aux dispositions du chapitre 13 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

10. Formalités douanières et sanitaires

Se reporter aux dispositions du Chapitre 6 des Conditions Générales de Vente en vigueur ainsi qu'à la rubrique « Informations pratiques » sur le Site pour prendre connaissance plus particulièrement des informations concernant les ressortissants suisses.

Vaccinations - santé : reportez-vous au point 2 du chapitre 6 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

Femmes enceintes : vous pouvez voyager avec nous jusqu'à votre 28e semaine de grossesse (mais pas au-delà) à la fin du Circuit, à condition d'être en possession d'un certificat de votre médecin attestant que vous êtes en état de voyager.

11. Données nominatives confidentialité

Se reporter à l'article 14 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

12. Valeurs et bagages

Se reporter à l'article 10 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

13. Logement

Se reporter aux dispositions du chapitre 1 des Conditions Générales de Vente en vigueur. Etant précisé que les conditions de logement (nom et catégorie de l'hôtel, conditions de la restauration) en dehors des Resorts sont celles précisées dans le programme du Circuit.

14. Sports

Consulter votre agence ou le Site.

15. Enfants

Sans préjudice des dispositions du chapitre 5 des Conditions Générales de Vente en vigueur, il est précisé que les enfants ne sont acceptés sur les Circuits qu'à partir de 7 ans (sur certains Circuits l'âge minimum peut-être supérieur) et Escapades qu'à partir de 2 ans, sans encadrement ni prestations particulières. Ils sont entièrement à la charge de leurs parents ou de l'accompagnant, sans G.O® pour les encadrer. Il appartient aux parents de s'assurer de la capacité de leurs enfants de participer au Circuits ou Escapades. Concernant les conditions d'inscription dans les structures d'encadrement enfants du Club Med, nous vous invitons à lire le paragraphe 5.2 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

16. Assistance

Se reporter à l'article 15 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

Il est précisé qu'en cas de difficulté ou de non-conformité à signaler, le G.M® pourra joindre sur place le contact dont les coordonnées sont mentionnées sur le Contrat de vente ou le cas échéant dans un autre document avant son départ.

17. Assurance complémentaire

Nous vous recommandons de souscrire une assurance complémentaire. Dans ce cadre, se reporter à l'article 16 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

CONDITIONS DE VENTE CLUB MED
ÉDITION DU 13 OCTOBRE 2025
Applicables à toute réservation effectuée à compter du 13 octobre 2025. Valables jusqu'à nouvelle mise à jour, la date d'édition faisant foi.
Les présentes Conditions Générales et Particulières annulent et remplacent les Conditions Générales et Particulières des éditions antérieures.

Club Med (Suisse) SA, Chemin des Mines 2 – CH-1202 Genève / IDE CHE-103-255-873

Club Med